



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT	02	EDUCATION	04	SOCIAL	01
INFRASTRUCTURE	06	SANTE PUBLIQUE	01	ECONOMIE	02
RURAL	06	ADMINISTRATION	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1946

4 Décembre 2019

4 December 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(*) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	008/AONO/P.U./COM. MVENGUEICIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/P.U./COM. MVENGUEICIPM/2019 DU 21/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	11-11-2019
2	Reference	030.19/AONO/CIPM/SONARA/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 03/12/2019 POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES DES RESIDENCES DG, DGA, DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET DES BATIMENTS SOCIAUX
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-12-2019
3	Reference	N°047/D13-311/AONO/ MINSANTE/CIPM /2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/D13-311/AONO/ MINSANTE/CIPM /2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE RÉALISER LES ÉTUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMMES SUR LE SITE DE LA LÉPROSERIE DE MBALLA II AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-12-2019
4	Reference	155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LE LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3 ÈME), RÉGION DE L'OUESTFINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE : 53 36 467 02 3300093 2251, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-12-2019
5	Reference	039/AOIR/PU/PAK/CIPM/2019 DU 27 NOVEMBRE 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURES D'URGENCE N°039/AOIR/PU/PAK/CIPM/2019 DU 27 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-12-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	02bis/AONO/CIPM-UDs/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 29/11/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE ALA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG) AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-12-2019

7	Reference	07bis3/AONO/CIPM-UDS/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07BIS3/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 29/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG » EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-12-2019

8	Reference	005/AONO/CEN/CPM/19 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CEN/CPM/19, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGONA LA CENAME (LOT UNIQUE), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-12-2019

9	Reference	040/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 NOVEMBRE 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°040/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 NOVEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX (02) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET DU PORT AUTONOME DE KRIBI, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	16-12-2019

10	Reference	002/DC/CIPM /C/MA-19 DU 18/10/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM /C/MA-19 DU 18/10/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER (BUREAUX, CABINET DU MAIRE) DE L'HOTEL DE VILLE DE MA'AN, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE VALLEE DU NTEM. FINANCEMENT : FEICOM-COMMUNE DE MA'AN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-11-2019

11	Reference	004/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02/12/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES RESPONSABLES REGIONAUX DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES REGIONS DU SUD-OUEST, DU SUD, DE L'EST ET DE L'ADAMAOUA, DE SIX (06) POINTS FOCALUX, DE CINQUANTE-DEUX (52) OPERATEURS DE TERRAIN DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 DU FINANCEMENT DU GOUVERNEMENTFINANCEMENTS : CRÉDIT IDA N°6223-CM DON IDA N°D2980-CM FONDS DU GOUVERNEMENT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-12-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [005/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LE CIBLAGE DES VILLAGES ET DES MENAGES POTENTIELLEMENT BENEFICIAIRES DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE SUR FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 SUR FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LA PÉRIODE ALLANT DU SECOND SEMESTRE 2019 AU SECOND SEMESTRE 2021.FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA N°6223-CM DON IDA N°D2980-CM FONDS DU GOUVERNEMENT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-12-2019

13

Reference [017/ASMI/CUD/DCG/2019 DU 03/12/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ASMI/CUD/DCG/2019 DU 03/12/2019 RELATIF A LA PRESELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DES DEFICITIS D'INTEGRITE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-01-2020

14

Reference [D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/ BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 DU 17 MAI 2019, RELATIF À LA FOURNITURE DES KITS DE DIALYSE ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DIALYSE DANS LES CENTRES RÉGIONAUX D'HÉMODIALYSE DE BAMENDA, BERTOUA, BUEA, GAROUA ET BAFOUSSAM.FINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

15

Reference [D13-315/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-315/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 SEPTEMBRE 2019, RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE (PLMI) DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ; ET DU NORD.FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [D13-309/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-309/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-260/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF À LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DES REGISTRES DE PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION MÈRE-ENFANT DU VIH.FINANCEMENT : FM-NFM

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference D13-316/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° D13-316/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 30 SEPTEMBRE 2019, POUR LA COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTO-JUVÉNILE DANS LES RÉGIONS DU SEPTENTRION EN TROIS (03) LOTS.FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE C2D-3, MINSANTE DE L'EXERCICE 2019 Autres Infrastructures N/A
-----------	--	---

18	Reference D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 044/D13-250/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE RELAIS À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE KAELE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BIP 2019 N/A N/A
-----------	--	--

19	Reference D13-310/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° D13-310/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-227/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019, RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE PAR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS).FINANCEMENT : FM-NFM N/A N/A
-----------	--	--

20	Reference D13-318/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° D13-318/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINSANTE/CIPM/19, POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VÉHICULES STATION WAGON MOYENS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN DEUX (02) LOTS.FINANCEMENT : BIP 2019 Autres Infrastructures N/A
-----------	--	--

21	Reference 008/C/C.16/SP/2019 du 25/11/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUÉ N°009/C/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.16/CDPMMGO/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. N/A N/A
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference 08/C/C.16/SP/2019 du 25/11/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°008/C/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.16/CDPMMGO/2019 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI?DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference 007/C/CD/SMP/CU/BFM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/CD/SMP/CU/BFM PROTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 044/D13-250/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE RELAIS À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE KAELE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP 2019 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [007/C/CD/SMP/CU/BFM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 007/C/CD/SMP/CU/BFM PROTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

29

Reference [N°035/19/SONARA/DG/CAB DU 02 DECEMBRE 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°035/19/SONARA/DG/CAB DU 02 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE HIVOCAM LTD, DU MARCHÉ RELATIF À "L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDENTIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA"

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

30

Reference [321/D/C.16/SP/2019 du 25/11/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°321/D/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DJBOMBARI?DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

31

Reference [322/D/C.16/SP/2019 du 25/11/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°322/D/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [8633/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8633/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03/12/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION N°03/19/CONS/SDCC/CIPM DU 12 NOVEMBRE 2019 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE DE RENFORT A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

33

Reference [8648/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8648/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 200 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference [8661/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8661/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 3, DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 040/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIECES ELECTRIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE GAROUA – SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [005/DC/CD/SMP/CU/BFM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION COMMUNAUTAIRE N° 005/DC/CD/SMP/CU/BFM PROTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

36

Reference [8651/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8651/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°28/19/DCO/SDCC/CIPM DU 24/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

37

Reference [D18/06670/UDs/R /Sec.CIPM/UDs/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION°D18/06670/UDS/R /SEC.CIPM/UDS PORTANT INFRUCTUOSITE L' AVIS D'APPEL D'OEFRES NATIONAL OUVERT N° 007 BIS (2)/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 26 MARS 2019 POUR «LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG »

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

38

Reference [8646/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 8646/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DE RECHANGE ET DE QUINCAILLERIE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

39

Reference [D188/06836/UDs/R/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°D188/06836/UDS/R/2019 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°02/M/CIPM-UDS/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE À LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUE DE GESTION (FSEG) DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	ADDITIF N 004/FNE/DG/ Lire
Titre/objet	ADDITIF N 004/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/FNE/CIPM/19POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE TYPE PICK-UP, 4X4, DOUBLE CABINEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MVENGUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/P.U./COM. MVENGUEICIPM/2019 DU 21/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MVENGUE, Maitre d'ouvrage, lance pour Le compte de la commune de MVENGUE un appel d'offres national ouvert (en procédure d'urgence) pour l'exécution des travaux de construction d'une Auberge Municipale.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires ;
- “ Les terrassements et Implantation ;
- Les fondations ;
- “ Les maçonneries et élévation ;
- “ La charpente - la couverture et le plafond ;
- “ Les menuiseries bois, métalliques et vitrerie;
- “ Plomberie — Sanitaires-Revêtement ;
- “ L'électricité ;
- “ La peinture ;
- “ Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM/Commune pour l'Exercice 2019 :

- Montant prévisionnel : 232 500 000 (Deux Cent Trente Deux Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM/Commune pour l'Exercice 2019 :

- Imputation :
- Montant prévisionnel : 232 500 000 (Deux Cent Trente Deux Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat de la Commission interne de passation de marchés, de la commune de Mvengue dès publication du présent avis,

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat de la Commission interne de passation de marchés, de la commune de Mvengue dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **(200 000) francs CFA** payable à la Recette municipale de Mvengue.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra arvenir sous pli fermé au Secrétariat général de la Commune Mvengue ou www.armp.cm, au plus tard le **11/11/2019 à 11 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/P.U./COM. MVENGUEICIPM/2019 DU 21/10/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE
MVENGUE**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

(EN PROCEDURE D'URGENCE)n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de six (06) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1° ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit 4 650 000 (Quatre Millions Six Cent Cinquante Mille) Francs CFA.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à l'Hôtel de Ville de la Commune de MVENGUE le **11/11/2019 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière d'un montant égale à 10% Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation. les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées par la sous-commission d'analyses techniques.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commune de Mvengue

EBOLOWA le 21 Octobre 2019

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 030.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 03/12/2019
POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES DES RESIDENCES DG, DGA, DES INSTALLATIONS SPORTIVES
ET DES BATIMENTS SOCIAUX**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
(ED219-X05-0201)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SONARA, lance un Appel d'Offres National Ouvert portant sur le nettoyage des surfaces des résidences DG, DGA, des installations sportives et des bâtiments sociaux.

2. Consistance des prestations

Le prestataire retenu à l'issue de la présente procédure aura à charge d'exécuter les services de nettoyage des surfaces des résidences DG, DGA, des installations sportives et des bâtiments sociaux suivant le descriptif ci-après :

Rub.	Equipements	ACTION	FREQUENCE D'INTERVENTION
1.	Tapis moquettes	Nettoyage avec aspirateur et produits appropriés	1 fois/jour
1.	Marbres et carreaux	Balayage, Brossage, Lavage sols et murs à hauteur de 2 mètres, Lustrage des carreaux,	1 fois/jour (et chaque fois que la nécessité s'impose)
1.	Vitrerie exposée, de même que celle en hauteur de plus de 2 mètres	Nettoyage intérieur et extérieur	1 fois/semaine
1.	Toilettes	- Nettoyage et lavage sols et murs y compris tous les accessoires (urinoir, bidet, pot de WC, lave mains, etc....) - Fourniture des papiers hygiéniques - Recharge des portes savons pour laves mains et des désodorisants	1 fois/jour et chaque fois que la nécessité s'impose
1.	Mobilier et matériel de bureau y compris rideaux et plafonds	- Dépoussiérage mobilier et du matériel - Dépoussiérage plafonds - Dépoussiérage Rideaux - Entretien spécifique antistatique pour écran dans les salles de contrôle et les bureaux	1 fois/jour 1 fois /mois 1 fois/trimestre 1 fois / jour
1.	Entretien et nettoyage des installations sportives, Aires bétonnées, bitumées, parkings et autres	- Nettoyage par évacuation des eaux stagnantes sur les aires de jeux et ses abords pendant la saison des pluies ou à la demande. - Balayage et nettoyage des gradins et abords de la tribune de football. - Enlèvement des feuilles mortes, papier et autres détritiques (balayage) - Nettoyage au karcher et brossage des cours de tennis et de multisports une fois par trimestre	1 fois/ jour
		Nettoyage au karcher et brossage des cours de tennis et de multisports	1 fois par trimestre
1.	Caniveaux autour des bâtiments concernés par le nettoyage.	Curage et enlèvement des boues	Chaque fois que la nécessité s'impose
1.	Enlèvement des déchets issus du nettoyage et balayage	Enlèvement	Permanente

1.	Piscine parking DG. DGA	Le nettoyage journalier des margelles de la piscine et les allées bétonnées, Le nettoyage, balayage et enlèvement des débris autour du bassin, Le nettoyage du bassin dans le fond et les parois, Le contrôle journalier du PH et la teneur en chlore, Les ajustements des PH et de chlore aussi souvent que nécessaire. La vérification journalière de l'installation de filtration / remplissage / Vidange et plus précisément de l'indicateur de pression du filtre à sable. La vidange des bassins et le nettoyage lors des phases d'entretien général, à la demande de la SONARA.	1 fois/jour
1.	Local groupe, pompe et suppresseur	- Balayage et dépoussiérage	1 fois/mois
1.	Corniches et faux plancher	- Nettoyage des corniches, - Cristallisation en spray, - Aspiration, - Dépoussiérage des faux plafonds	1 fois/semaine 1 fois/semaine 1 fois/jour 1 fois/semaine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération l'issue des études préalables est de **FCFA 70.834.500** (soixante-dix millions huit cent trente Comprises.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la SONARA (ED219-X05-0201)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au **Département des Marchés** de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre le versement d'une somme de FCFA **70.000** (soixante-dix mille) payable à la BICEC sous les références suivantes : **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / AO n°030.19

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies restantes. L'ensemble devra parvenir au **Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA)** B.P. 365 LIMBÉ, 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 09/01/2020 à la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°030.19 / AONO / SONARA / CIPM / 2019 DU 03/12/2019

NETTOYAGE DES SURFACES DES RESIDENCES DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET LES BATIMENTS

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : Treize (13) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations :

- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois

Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1.188.000** (un million) pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes administrative Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies par l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles c entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09/01/2020** à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de l'Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu l

14. Critères d'évaluation

14.1. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport au (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation et consistance de l'offre05 points
- Solutions techniques50 points
- Organisation / Moyens humains / Qualification.....25 points
- Planning général..... 20 points

TOTAL100 points

14.2. CRITERES ELIMINATOIRES.

- Dossier administratif incomplet,
- Le soumissionnaire n'est pas titulaire d'un Permis Environnemental délivré par le MINEPDED [*joindre copie du permis*] ;
- Absence de références (au moins deux) dans le domaine de nettoyage industriel (*joindre copie de marché /contrat/commande*)
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 lors de l'addition des notes des critères essentiels

15. Attribution

Le Prestataire choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trois mois (03) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (D
Marchés) B.P. 365 LIMBE - Cameroun, Tel : 233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : 233.42.41.99 ou

Limbé, le 03/12/2019

Le Maître d'Ouvrage

Jean-Paul SIMO NJONOU

Le ADM

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/D13-311/AONO/ MINSANTE/CIPM /2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE RÉALISER LES ÉTUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMMES SUR LE SITE DE LA LÉPROSERIE DE MBALLA II AU TITRE DE L'EXERCICE 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
IMPUTATION
N° 53 40 530 06 22 390000 6163

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, porte sur le recrutement d'une entreprise chargée de réaliser les études architecturale et technique pour la construction d'un bâtiment administratif devant abriter les projets et programme sur le site de la léproserie de MBALLA II, au titre de l'exercice 2019

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment un lot reparté en deux phases:

Nature de la prestation attendue	
PHASE ETUDE	03 mois
PHASE SUIVI DES TRAVAUX	12 mois

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel en francs CFA des opérations à réaliser dans le cadre du présent Appel d'Offres est de Soixante millions (60 000 000) de francs CFA, Toutes Taxes Comprises reparté ainsi qu'il suit:

- Phase Etude : 25 000 000Frs CFA
- Phase suivi des travaux : 35 000 000Frs CFA

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un seul (01) lot :

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert, a égalité des conditions, aux Bureaux ou Cabinets d'Etudes et/ou aux groupements de Bureaux ou Cabinets d'Etudes de droit Camerounais agréés et ayant une notoriété avérée.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2019 et suivant du MINSANTE, d'imputation budgétaire

- N° 53 40 530 06 22 390000 6163 ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé, porte B108, tél/fax : 222 22 42 83 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier



Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique sis à l'immeuble de la Santé tél/fax : 222 22 42 83 dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable, payable au Trésor Public, à la somme ci-après par lot :

N° LOT	BATIMENT ADMINISTRATIF	Montant de la quittance d'achat DAO EN F. CFA
Lot unique	ETUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMME SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE DE MBALLA II	75 000

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 06 (six) exemplaires dont un (01) original et 05 (cinq) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) au plus tard le 26/12/2019 à 13 Heures et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 28/11/2019
RELATIF AUX ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMME SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE A MBALLA
2 au titre de l'exercice 2019 et suivant
- A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des études et le suivi des travaux est de :

- Phase Etude : 03 mois
- Phase suivi des travaux : 12 mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Cette caution de soumission est fixée ainsi qu'il suit par lot :

N° LOT	PRESTATIONS	MONTANT DE L'ENVELOPPE EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN F. CFA
Lot unique	ETUDES ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMME SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE DE MBALLA II	60 000 000	1 200 000

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou daté de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO).

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques sera effectuée le 26/12/2019 par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) à partir de 14 heures, heures locales en présence des soumissionnaires ou de leur représentant. A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100). Seul un représentant dûment mandaté par soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Dossier Administratif incomplet ou pièces non-conforme après épuisement du délai réglementaire de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'une information financière dans le dossier technique ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtante établie par le MINMAP d'autre part

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1 Expérience du soumissionnaire 25 pts

2 Conformité du plan de travail et de la méthode proposée aux TDR 15 pts

3 Qualifications et compétence du personnel clef pour la mission 48 pts

- Un **Architecte chef de Mission**, (BAC+7) inscrit au tableau de l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), ayant au moins huit (08) ans d'expérience, en particulier dans la conception des immeubles à usage de bureaux. (08 points) ;

- Un **Ingénieur des Travaux de Génie Civil** (Bac + 3) ou plus, responsable des études structurales, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil du Cameroun (ONIGC), ayant plus de cinq (05) ans d'expérience en particulier dans le domaine du calcul des structures, avec une parfaite maîtrise des logiciels de calcul. (12 points) ;

- Un **Ingénieur de suivi du Projet** (BAC+5) spécialiste de Génie Civil ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans les études en bâtiments dont au moins trois (03) dans le domaine du suivi de réalisation des travaux dans les bâtiments. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise des logiciels de calculs de structures notamment Robot Bat, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (08 points) ;

- Un **Ingénieur en électrotechnique** (BAC+3) et plus justifiant de trois (03) années d'expérience dans les projets de construction des immeubles à divers usage. (03 points) ;

- Un **technicien supérieur de suivi** (BAC+2) spécialiste de Génie Civil ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans les études en bâtiments dont au moins trois (03) dans le domaine du suivi de réalisation des travaux dans les bâtiments. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise des logiciels de calculs de structures notamment Robot Bat, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (03points) ;

- Un **technicien en fluide** (BAC+3) spécialiste de Génie rural ayant au moins cinq (03) années d'expérience dans les études en bâtiments dont au moins trois (03) dans le domaine des bâtiments et BTP, dans le domaine du suivi de réalisation des travaux de plomberie dans les bâtiments. Il devra par ailleurs avoir une parfaite maîtrise des logiciels de calculs de structures notamment Robot Bat, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (03points) ;

- Existence d'un **Personnel d'appui** (Mètreur, technicien en topographie, chauffeur et secrétaire de direction) (04points) ;

4 Matériel et logistique de travail (dessin, traitement des données, etc.) 08 pts

5 Présentation de l'offre technique 04 pts

Total 100 pts

Toute offre ayant obtenue une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 sera retenue pour l'ouverture des offres financières.

15. Attribution

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : $S = St \times T + Sf \times P$. Dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,7$ et $P = 0,3$

Le Maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique.

Tel 222 22 42 83 ou 699 75 86 70 au Service des marchés du MINSANTE sis à l'immeuble de la Division des Etudes et Projets (DEP) à proximité du bâtiment du Programme de Lutte contre le Paludisme.

YAOUNDE le 28 Novembre 2019

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 DU 26/11/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES D'ACCÈS AU PONT ET LA RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA RIVIÈRE MONAIE (MOONÉ) À BAZIÉ DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM ET LA CONSTRUCTION DU PONT RELIANT LE LES VILLAGES KAMKOP 6 – KAMKOP 7 DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3 ÈME), RÉGION DE L'OUEST
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP-LIGNE : 53 36 467 02 3300093 2251, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 36 467 02 3300093 2251

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien des voies d'accès au pont et la reconstruction du pont sur la rivière Monaie (Mooné) à Bazié dans l'Arrondissement de Batcham et la construction du pont reliant les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 dans l'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}), Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etude d'exécution ;
- Installation du chantier, amenée et repli du matériel ;
- Découchage des tiges de bambou de chine ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Reprofilage/compactage ;
- Création des fossés divergents et exutoires en terre ;
- Création d'exutoire au bulldozer ou à la pelle ;
- Curage et recalibrage du lit du cours d'eau ;
- Barbacanes ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- fouilles en puits ;
- Mise en place des enrochements ;
- construction des appuis en maçonneries de moellons ;
- construction des appuis et tablier en béton armé ;
- Construction d'un mur de soutènement ;
- Construction des semelles en BA ;
- Protection des appuis ;
- La construction du tablier ;
- Pose des balises et des panneaux ;
- La signalisation ;
- Etc...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de cent soixante millions cent soixante-dix-neuf mille six cent (**160 179 600**) Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots présentés comme suit:

N° lot	Région	Départements	Rivières/ Tronçons	Portées des ponts (ml)	Délais (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Types d'intervention
1	Ouest	Bamboutos	Rivière "Monaie", au PK 0 + 850 de la route Bangang Chefferie (Inter RP15)-Nzié -Nzong dans l'Arrondissement de Batcham	10	4	67 498 500	Entretien des voies d'accès et reconstruction d'un pont en béton armé
2		Mifi	Rivière entre les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 de la route Communale, residence Tchucha-Kamkop (nouveau quartier dans l'Arrondissement de Bafoussam 3 ^{ème})	12	4	92 681 100	Entretien des voies d'accès et reconstruction d'un pont en béton armé
Total						160 179 600	

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droits camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne : 53 36 467 02 3300093 2251, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sis au quartier MVOG-ADA, Tél : 222 22 92 34.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sis au quartier MVOG-ADA, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quatre-vingt-dix mille (90 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sis au quartier MVOG-ADA, au plus tard, le 23/12/2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*“ APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°155/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2019 du 26/11/2019 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien des voies d'accès au pont et la reconstruction du pont sur la rivière Monaie (Mooné) à bazié dans l'Arrondissement de Batcham et la construction du pont reliant les villages Kamkop 6 – Kamkop 7 dans l'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}), Région de l'Ouest.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”*

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison



Le délai global d'exécution des travaux pour chaque lot est défini dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Délais d'exécution en mois
1	04
2	04

Chaque délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées pour chaque lot, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres d'un montant de :

N° Lot	Montant de la caution en FCFA
1	1 000 000 (Un million)
2	1 400 000 (Un million quatre cent mille)

Cette caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu, le 23/12/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) siégeant sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

- e) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- f) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- g) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- h) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
 - Une bétonnière ;
 - Un véhicule pick-up ;
 - Une moto-pompe ;
 - Un vibreur à béton.
- i) absence d'un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- j) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) de montant au moins égale à celui défini dans le tableau ci-dessous :

N° Lot	Montant de la capacité financière en FCFA
1	20 000 000 Vingt millions)
2	30 000 000 (Trente millions)

Délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances ;

Offre financière :

Offre financière incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle ;
- Le détail quantitatif et estimatif des travaux ;
- Les sous détails des prix unitaires.
- k) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.
- l) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- m) N'avoir pas obtenu au moins un total de 10 critères sur l'ensemble des 14 critères essentiels ;

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 14 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé sur 8 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 3 critères ;
- c) Les Références du Soumissionnaire sur 1 critère ;
- d) Attestation de visite du site 1 critère ;
- e) Rapport documenté et illustratif de la visite du site 1 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa

libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

Pour être attributaire de deux lots, le soumissionnaire doit avoir fourni dans son offre, deux (02) équipes différentes du personnel et matériel.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Routes Communales, Tél 22 22 14 62, ou à la Direction des Contrats, Tél. 222 22 95 11, Cellule des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sis au quartier MVOG-ADA) au Ministère des Travaux Publics.

YAOUNDE le 26 Novembre 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PORT AUTONOME DE KRIBI

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURES D'URGENCE
N°039/AOIR/PU/PAK/CIPM/2019 DU 27 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES ETUDES
TECHNIQUES DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de disposer des études techniques des projets d'investissement à réaliser à l'intérieur de la circonscription géographique du Port Autonome de Kribi (PAK) et pérenniser son développement économique et durable, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi lance un Appel d'Offre International Restreint en cinq (05) lots, faisant suite aux résultats du processus de préqualification obtenus après l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°005/AMI/PAK/DG/19 du 06 juin 2019 pour la réalisation des études techniques des projets de développement du Port Autonome de Kribi en Six (06) lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations envisagées au titre du présent Appel d'Offres auront pour principaux objectifs de :

- définir à travers un Dossier Technique de détail basé sur la réalité de l'occupation effective de la zone d'étude en termes d'ouvrages, d'infrastructures linéaires et de superstructures d'une part, et des installations projetées de façon irrévocable par le Maître d'ouvrage ou l'Etat au droit de ladite zone d'autre part. L'étude devra permettre d'aboutir à la réalisation d'un système d'assainissement modulaire du Port comprenant notamment une station d'épuration des eaux usées ;

- réaliser des études techniques détaillées de l'Aménagement de la zone lacustre de 15,5 ha contiguë aux Terminaux (phase 1), puis concevoir la structure qui devra être réalisée au-dessus de la PST, étant entendu que le corps de remblai (remblaiement de la zone lacustre) sera réalisé par l'entreprise en charge des travaux d'extension du Port (Phase 2). Les prestations objet de cet aménagement consisteront principalement à réaliser les installations infrastructures et superstructures susceptibles d'être réalisées dans cette zone ;

- réaliser du schéma de réaménagement du Vieux-Port de la KIENKE avec tous les acteurs concernés dans une optique de pérennisation des activités et de développement durable. Il s'agit de garantir un équilibre entre les enjeux de compétitivité et les enjeux économiques, sociaux, urbains, ainsi que environnementaux de l'offre de service portuaire de demain ;

- réaliser une étude technique d'un quai à Mboro dans le domaine maritime du Port Autonome de Kribi (PAK), en vue d'élaborer des Termes de Référence ayant pour but de produire un Avant-Projet Sommaire (APS), un Avant-Projet Détaillé (APD), un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) et l'estimation confidentielle du coût des travaux ;

- disposer au PAK d'un Centre de Documentation et des Archives moderne, bien équipé, fonctionnel, esthétique, parfaitement intégré au site, durable, sécurisé et respectueux de l'environnement. Les équipements de conservation des archives devraient notamment anticiper sur l'évolution de l'activité du PAK, et donc sur la production archivistique et documentaire qui en résulte, sur une durée de 25 ans. La volumétrie des archives à prévoir est estimée à 15.000 mètres linéaires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent Soixante-quinze millions (175 000 000) FCFA TTC, réparti comme suit :

- Lot 1 : 20.000.000 FCFA ;
- Lot 2 : 50.000.000 FCFA ;
- Lot 3 : 25.000.000 FCFA ;
- Lot 4 : 50.000.000 FCFA ;
- Lot 5 : 30.000.000 FCFA.

4. Allotissement

La présente consultation est allouée en cinq (05) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Recrutement d'un Consultant pour la réalisation de l'étude d'élaboration du dossier technique des aménagements à réaliser au niveau de la zone lacustre de 15.5ha contiguë aux terminaux de la phase 1 du port ;
- Lot 2 : Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des études techniques détaillées du réseau d'assainissement du Port et de ses dépendances ;
- Lot 3 : Recrutement d'un Consultant pour la réalisation de l'étude d'élaboration du schéma de réaménagement du site du Vieux-Port (Kienke) intégrant une réhabilitation du port, une pérennisation et une modernisation des activités industrielles pratiquées ;
- Lot 4 : Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des études techniques détaillées d'un quai de service au PAK ;
- Lot 5 : Recrutement d'un Consultant pour la réalisation des études architecturales et techniques en vue de la construction d'un centre de documentation et d'archivage.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres international restreint est ouvert aux entreprises préqualifiées dans chaque lot à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°005/AMI/PAK/DG/19 du 06 juin 2019 pour la réalisation des études techniques des projets de développement du Port Autonome de Kribi en Six (06) lots.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2019 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez-de-Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA dans le Compte spécial CAS- ARMP n°33598860001 94 à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Cellule des Marchés, **au plus tard le 16 décembre 2019 à 14 heures**, heure locale, et revêtue de la mention Mr le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (+237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm. Elle portera la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT EN PROCEDURES D'URGENCE
N°039/AOIR/PU/PAK/CIPM/2019 DU 27 NOVEMBRE 2019 POUR LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES
DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DU PORT AUTONOME DE KRIBI EN CINQ (05) LOTS.**

LOT.....

A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

- Lot 1 : quatre (04) mois ;
- Lot 2 : six (06) mois ;
- Lot 3 : quatre (04) mois ;
- Lot 4 : quatre (04) mois ;
- Lot 5 : quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de :

- Lot 1 : 400 000 FCFA ;
- Lot 2 : 1000 000 FCFA ;
- Lot 3 : 500 000 FCFA ;
- Lot 4 : 1 000 000 FCFA ;
- Lot 5 : 600 000 FCFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif qui se doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **16 décembre 2019 À 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 des points.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaire des offres insuffisant

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;

- Absence de la caution de soumission,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

- Présence des informations de l'offre financière.

3) Dossier technique

- Attestation de solvabilité financière inférieure à quinze millions (15 000 000) FCFA ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Présence des informations de l'offre financière ;

- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

4) Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation lot : 1	Points
01	Moyens humains	40
02	Preuve d'exécution des prestations antérieures	40
03	Moyens financiers	10
04	Moyen techniques et matériels	10

N°	Critères d'évaluation lot : 2	Points
01	Moyens humains	60
02	Preuve d'exécution des prestations antérieures	15
03	Moyens financiers	15
04	Moyen techniques et matériels	10

N°	Critères d'évaluation lot : 3	Points
01	Moyens humains	45
02	Preuve d'exécution des prestations antérieures	30
03	Moyens financiers	10
04	Moyen techniques et matériels	15

N°	Critères d'évaluation lot : 4	Points
01	Moyens humains	40
02	Preuve d'exécution des prestations antérieures	40
03	Moyens financiers	10
04	Moyen techniques et matériels	10

N°	Critères d'évaluation lot : 5	Points
01	Moyens humains	35
02	Preuve d'exécution des prestations antérieures	40
03	Moyens financiers	10
04		

Moyen techniques et matériels



La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

- Poids de l'offre technique (T) = 80%

- Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que des lots pour lesquels il a été préqualifié.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante: Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm.

KRIBI le 27 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02BIS/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 29/11/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE ALA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG) AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
464 340032 222001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maître d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette Institution, un Appel d'Offres National Ouvert pour la Construction d'un Bloc Pédagogique à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Dschang.

2. Consistance des prestations

- Les travaux comprennent, de façon non exhaustive ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de fondations ;
- Les travaux de superstructure ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux de toiture ;
- Les travaux de carrelage ;
- Les travaux d'assainissement ;
- Les réseaux d'électricité et de sécurité ;
- Les travaux de plomberie;
- Les travaux de peinture.

3. Cout Prévisionnel

DOTATIONS :

TRANCHE FERME : 200 000 000 FCFA ;

TRANCHES CONDITIONNELES : 463 145 080 FCFA

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Autonome de l'Université de Dschang (BIP) Exercice 2019 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, BP 96 DSCHANG, dès publication du présent Avis (porte 114 Rectorat).

8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être retiré à la même adresse dès publication du présent Avis, sur présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial CAS- ARMP N°97568660001-28 », représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres, devront être déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang, BP 96 Dschang (Porte 114 au Rectorat) au plus tard le 20/12/2019 à 14 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02BIS/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 29/11/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE ALA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FSEG) AU CAMPUS PRINCIPAL DE L'UNIVERSITE DE 8 - OUVERTURE DES OFFRES DSCHANG (En procédure d'urgence)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de Dix (10) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux pour la tranche ferme et sera fixé par ordre de service du Maître d'ouvrage pour les tranches conditionnelles.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de neuf millions (9 000 000) de Francs CFA délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre en charge des Finances.

La validité de cette caution sera de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée 20/12/2019 à 15 heures précises, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés(CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- 1°- Pièce administrative absente et non régularisée dans les 48h;
- 2°-Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3°- Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt-dix pour cent (80%) de "oui"dans l'évaluation des critères essentiels.
- 4°- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 5° Absence de déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier pendant les trois dernières années.
- 6°- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- 1-Présentation de l'offre ;
- 2- Capacité de préfinancement : accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières,
- 3-Travaux similaires réalisés ;
- 4- Personnel ;
- 5-Matériel de chantier ;
- 6- Programme d'exécution.

Seules les offres techniques qui auront obtenu au moins 80% de «oui »à l'issue de cette évaluation seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, est le moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique et général auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang, (porte 114), et ceux d'ordre général peuvent être obtenus à la Porte 207 du Bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang, BP96 DSCHANG.

DSCHANG le 29 Novembre 2019

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07BIS3/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 29/11/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG » EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
461 340018 222000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Recteur de l'Université de Dschang (Maitre d'Ouvrage) lance en procédure d'urgence pour le compte de cette Institution, une consultation en Appel d'Offres National Ouvert pour « La fourniture de deux (02) minibus pour la navette inter-campus à l'Université de Dschang.

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste à la livraison de deux (02) véhicules dont les caractéristiques sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Dotation : 70 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La présente consultation est financée par le budget de fonctionnement de l'Université de Dschang ; EXERCICE 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de l'Université de Dschang porte 114 du bâtiment abritant le Rectorat de l'Université de Dschang dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le DAO sera retiré après présentation d'un bordereau de versement de la somme non remboursable de quatre Vingt Mille (80 000) Francs CFA, payable dans une Agence BICEC, au « Compte Spécial CAS-ARMP N°97568660001-28 », représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées à la SIGAMP de l'Université de Dschang Porte 114 du Bâtiment abritant le Rectorat, au plus tard le 20/12/2019 à 14 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07 BIS 3/AONO/CIPM-UDs/2019 du 29/11/2019 pour la fourniture de deux (02) minibus pour la navette inter-campus à l'Université de Dschang en procédure d'urgence.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison de la fourniture ne devra pas excéder trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA, délivrée par une Institution Financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les documents administratifs requis devront être impérativement produits en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au

listing prévu au point 5,2.2 du présent RPAO de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 20/12/2019 à 15 heures précises, dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Dschang, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de l'Université de Dschang, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- 1°- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48h ;
- 2°- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- 3°- Dossier ayant obtenu moins de quatre-vingt pour cent (80%) de «oui» dans l'évaluation des critères essentiels ;
- 4°- non-conformité des caractéristiques du véhicule proposé ;
- 5°- absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non-abandon d'un marché au cours des trois dernières années ;
- 6- Absence de la caution de soumission.

Critères essentiels :

L'offre technique de chaque soumissionnaire sera évaluée suivant une notation binaire sur les critères suivants :

- A- Présentation de l'offre ;
- B- Références du fournisseur ;
- C- Modalités de livraison .

14. Attribution

L'adjudicataire sera le Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier d'Appel D'Offres National Ouvert et jugée moins disant

DSCHANG le 29 Novembre 2019

Le RRECTEUR

TSAFACK NANFOSSO Roger

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CEN/CPM/19, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGONA LA CENAME (LOT UNIQUE), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE LA CENAME - EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture de deux (02) véhicules de type station wagon à la CENAME à la CENAME (lot unique)

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se présentent en un seul lot: deux (2) véhicules de type 4x4 Station Wagon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de **cent millions (100 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires installés en République du Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de la CENAME, exercice 2019, Imputation 222000.

Le coût prévisionnel du marché est de **cent millions (100 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25**, Fax : **222 23 29 23**, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de **cent mille (100000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25** Fax : **222 23 29 23**, au plus tard le **vendredi 27 décembre 2019 à 14 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CEN/CPM/19, DU 03 DECEMBRE 2019, RELATIF A LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION WAGONA LA CENAME (LOT UNIQUE), EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel de transport est de **trente (30) jours** après notification de l'ordre de service d'exécution des prestations.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux millions (2 000000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une assurance agréés conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en une seule phase.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu, **le vendredi 27 décembre 2019 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

11-a : Critères éliminatoires:

- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après le délai de 48 heures accordé à l'ouverture;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence du prospectus ou fiche technique du fabricant décrivant les caractéristiques techniques ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des transports ou du procès –verbal de validation du prototype ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois (3) dernières années signée par le soumissionnaire ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le MINMAP ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Nombre de « OUI » de critères essentiels inférieur à 61 ;
- Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures ci-après :

- ü **Nombre de cylindre** :04 ;
- ü **Puissance fiscale**:comprise entre 9 et 12 CV ;
- ü **Empattement**:≥ 2790 mm ;
- ü **Garde au sol** :≥ 200 mm ;
- ü **Cylindrée** :.....≥ 2195CC ;
- ü **Nombre de places**:.....≥7 places ;
- ü **Nombre de portière** :05.

11-b : Critères essentiels :

Le système d'évaluation appliqué est le système binaire (OUI/NON) et porte sur les critères ci-après :

- ü **Performances du véhicule**.....69 OUI ;
- ü **Expérience dans les prestations similaires**1 OUI;
- ü **Capacité financière**.....1 OUI ;
- ü **Service Après-vente** ;.....2 OUI ;
- ü **Délai de livraison**.....1 OUI ;
- ü **Disponibilité des pièces de rechange**1 OUI;
- ü **Garantie**..... 1 OUI.

Les critères essentiels sont détaillés dans la grille de notation et leur évaluation constituera la note technique du soumissionnaire.

Seules les offres ayant obtenu au moins 61 « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels sont éligibles à l'évaluation financière.

13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'évaluation technique et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.

YAOUNDE le 4 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

PORT AUTONOME DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°040/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 NOVEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN
DEUX (02) LOTS. FINANCEMENT : BUDGET DU PORT AUTONOME DE KRIBI, EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi (PAK), Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour la fourniture et l'installation du matériel informatique ainsi que le renforcement de l'autonomie électrique des salles informatiques et de télécommunications du PAK.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- la fourniture, le transport, la manutention et la mise en service de matériels informatiques ;
- Le renforcement de l'autonomie électrique des salles abritant l'infrastructure IT du PAK.

Le détail des prestations figure dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent appel d'offres est de trois cent trente millions (330 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises reparti comme suit :

- Lot 1 (Acquisition du matériel informatique) : 100 000 000 FCFA
- Lot 2 (Renforcement de l'autonomie électrique des salles informatiques et de télécommunications du PAK) : 230 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est composé de deux (02) lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : Acquisition du matériel informatique ;
- Lot 2 : Renforcement de l'autonomie électrique des salles informatiques et de télécommunications du PAK.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans la réalisation de prestations similaires

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC. La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Cellule des Marchés.

Chaque soumissionnaire devra prendre part à la visite de sites organisée par le Maître d'Ouvrage sur **ses installations le 06 décembre 2019 à 11 heures précises**, afin d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation et l'exécution des prestations. Les coûts liés à la visite de sites sont à la charge du Soumissionnaire.

Le Maître d'Ouvrage organisera une seule visite de site pour chaque Lot à l'attention des Soumissionnaires et celle-ci sera sanctionnée par la remise d'une Attestation de visite de sites.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 7 exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **au plus tard le 16 décembre 2019 à 14 heures précises**, heure locale, à l'adresse suivante :

M. Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi ; Tél. : (+237) 222 46 21 00, E-mail : contact@pak.cm Site web : www.pak.cm Elle portera la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°040/AONO/PU/PAK/CIPM/2019 DU 20 NOVEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES
EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT AUTONOME DE KRIBI EN DEUX
(02) LOTS.**

LOT N°

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres se présentent ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : soixante (60) jours ;
- Lot 2 : cent vingt (120) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ; d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA pour le Lot n°1 et quatre millions six cent mille (4 600 000) FCFA pour le Lot n°2 ; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment en cas d'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 16 décembre 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble EMERGENCE à Kribi. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Lot 1 : Acquisition du matériel informatique

1) Nombre de copies des offres insuffisantes.

2) Offre administrative

- Absence d'un document administratif ;
- Absence de l'engagement de soumission ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

3) Dossier technique

- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'agrément du fabricant délivré au soumissionnaire pour l'année en cours ;
- Absence de véritables fiches techniques (dépliants couleur de l'équipement) ;
- Aucune autorisation du fabricant ;
- Non-conformité des spécifications techniques des fournitures ;
- Le non-respect de 4 critères essentiels sur 5.

4) Fichier financier



- Absence d'un prix unitaire quantifié.

A. Critères d'évaluation

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

1. 1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Délai de livraison des fournitures	Oui/Non
1. 3.	Disponibilité des pièces de rechange	Oui/Non
1. 4.	Service après-vente	Oui/Non
1. 5.	Qualification du personnel technique	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée.

Lot 2 : Renforcement de l'autonomie électrique des salles informatiques et de télécommunications du PAK.

A. Critères éliminatoires

1) Nombre insuffisant d'exemplaires de l'offres.

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de fausse déclaration ou de documents falsifiés ;

3) Dossier technique

- Fausse déclaration sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Non-respect de 2 critères essentiels ;
- Non-acceptation de l'une des conditions du marché par le Soumissionnaire (CCAP non paraphés, non datés et non signés) ;
- Absence d'une Attestation de visite de sites délivrée par le Maître d'Ouvrage et signée sur l'honneur par le

soumissionnaire ;

- Absence de fiche technique détaillée et bien lisible de chaque équipement, produite par le fabricant de l'équipement ;
- Non-conformité des spécifications techniques des fournitures.

4) Dossier financier

- Offre financière incomplète (absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, absence du sous détail d'un prix dans le cadre des sous détails des prix unitaires quantifiés, etc.) ;
- Non-conformité au modèle de soumission.

B. Critères essentiels

N° D'ORDRE	CRITERES	APPRECIATIONS
1. 1.	Expérience du soumissionnaire	Oui/Non
1. 2.	Situation financière	Oui/Non
1. 3.	Qualification et expérience du personnel affecté à la mission	Oui/Non
1. 4.	Disponibilité des moyens logistiques, du matériel et outillages appropriés	Oui/Non
1. 5.	Méthodologie (organisation, planning et délai d'exécution des prestations)	Oui/Non

Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins quatre (04) sur les cinq (05) critères d'évaluation sera éliminée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou des ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot. Au cas où un soumissionnaire serait le moins disant de plus d'un (01) lot, l'Autorité Contractante lui attribuera le lot de sa liste de préférence précisée dans son offre financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante : Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, BP : 203 Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00, e-mail : contact@pak.cm site web : www.pak.cm.

KRIBI le 27 Novembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MA`AN

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM /C/MA-19 DU 18/10/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER (BUREAUX, CABINET DU MAIRE) DE L'HOTEL DE VILLE DE MA'AN, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE VALLEE DU NTEM. FINANCEMENT : FEICOM-COMMUNE DE MA'AN

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019, le Maire de la commune de Ma'an, Maître d'Ouvrage, lance l'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/C/MA-19 DU 18/10/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER (bureaux, cabinet du Maire) DE L'HOTEL DE VILLE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM

2. Consistance des prestations

Le détail des prestations précisé dans les détails estimatif et quantitatif comprennent notamment POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER (bureaux, cabinet du Maire) DE L'HOTEL DE VILLE DE MA'AN, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet définis à l'issue des études préalables est de 27 000 000 Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objets de la présente Demande de Cotation sont constitués en un(01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le FEICOM et la Commune de Ma'an.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, la DDC est consultée aux heures ouvrables uniquement à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Ma'an, sis à la Mairie de ladite Commune, contacts téléphoniques : (+237) 6 99 37 84 98 /(+237) 696 75 66 24.

8. Acquisition du Dossier

La DDC est obtenue au service des affaires générale de la Commune de Ma'an, sur présentation de l'original d'une quittance de paiement indiquant les frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation (somme non remboursable de **30 000 FCFA**) délivrée par la Recette Municipale de ladite Commune. Cette quittance devra ressortir les informations suivantes:

- Le nom de l'Entreprise;
- Le numéro de l'Avis de Demande de Cotation ;
- Le montant du DDC ;
- La date d'achat du DDC ;
- La Boîte Postale de l'Entreprise ;
- Le numéro de téléphone de l'Entreprise

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en 'anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé au service des affaires générales de la Commune de Ma'an, **au plus tard le 15/11/2019 à 13 heures**, heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le DDC' et faisant ressortir les prix en FCFA. Les Offres seront présentées dans trois enveloppes « intérieures » distinctes : enveloppe « A » contenant le Dossier Administratif, enveloppe « B » pour les propositions financières. Ces enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM /C/MA-19 DU 18/10/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER (bureau, cabinet du Maire) DE L'HOTEL DE VILLE DE MA'AN, COMMUNE DE MA'AN, DEPARTEMENT DE VALLEE DU NTEM. Financement : FEICOM-COMMUNE DE MA'AN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présent. Demande est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de Notification d. l'Ordre de Service de commencer les prestations par le Maitre d'ouvrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DDC. Le montant de ladite caution est fixé à 2% du montant prévisionnel du projet, soit 540 000 de Francs CFA. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale des validités des offres.

Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du Contrat de Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques agréées par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les marchés publics est consignée à la pièce n°12 du présent DDC.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu le **15/11/2019 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Ma'an dans la salle de réunion de la recette municipal(de la commune de Ma'an.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les pièces Administratives sont les suivantes :

Il s'agit des pièces ci-après :

L Attestation d'abonnement à la boîte postale de l'Entreprise ;

1. La Lettre d'intention de soumissionner, timbrée(deux(02) timbres communaux-ma 'an), datée et signée ,
2. Registre de commerce (copie certifiée conforme signée par le tribunal de l ere instance) ;
3. La carte de contribuable en cours de validité (copie certifiée conforme signée par les services compétents des impôts compétents).
4. Une attestation de non redevance en cours de validité (original) ;
5. Une attestation de non faillite délivrée par les Greffes du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire (original) ;
6. Une attestation de soumission pour CNPS (original) ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original) ;
8. La quittance d'achat du DDC (original) ;
9. La caution de soumission (suivant modèle joint) ;
10. Une attestation de non-exclusion temporaire ou définitive des marchés publics, délivrée par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics (original) ;
11. Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (original), ainsi que la copie de la convention de groupement. Dans ce cas, les pièces 1, 2, 5, 6 et l1 devront être produites pour chacun des membres du groupement.
12. 13. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé sur chaque page et signé, cacheté et daté sur la dernière page et précédée de la mention " lu et approuvé".

NE : Les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes et datées de moins de trois (03) mois à la date limite du dépôt des offres. Elles devront être légalisées par les autorités administratives ou par les responsables des services émetteurs.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires Il s'agit notamment :

Non-exécution d'une prestation antérieure du fait de l'entreprise (Conformément à la lettre circulaire N°004/L

Dossier administratif incomplet ou non conforme sous réserve des dispositions du point 1.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire (le Président et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux), La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire (CCAP, CCTP, non paraphés, non datés et non signés) ; La non présentation d'une attestation de n'avoir jamais abandonné une prestation signée sur l'honneur par l'entreprise et certifié par le Maître d'Ouvrage ;

Absence de la caution de soumission ;

Offres financières incomplètes

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

Omission d'un corps d'état dans le DQE, le BPU et le SDP ;

Non obtention d'au moins 10 « oui » sur 14 soit 71% des sous critères

Evaluation technique : Critères essentiels :

- Rubrique présentation générale des offres (07 sous-critères) ;
- Rubrique références générales de l'entreprise (04 sous-critères) oui/non ;
- Rubrique qualité du personnel (01 sous-critère) oui/non ;
- Moyens logistiques (01 sous-critère) oui/non ;
- Capacité financière (01 rubrique) oui/non

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités technique requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DDC, sera adjudicataire du Marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des affaires Générales de la Mairie de Ma'an.

AMBAM le 18 Octobre 2019

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

PROJET FILETS SOCIAUX

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES RESPONSABLES REGIONAUX DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES REGIONS DU SUD-OUEST, DU SUD, DE L'EST ET DE L'ADAMAOUA, DE SIX (06) POINTS FOCAL, DE CINQUANTE-DEUX (52) OPERATEURS DE TERRAIN DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 DU FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA N°6223-CM DON IDA N°D2980-CM FONDS DU GOUVERNEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun est en train d'améliorer son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux, avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale.

A cet effet, **le Projet Filets Sociaux** a d'abord expérimenté **un programme de transferts monétaires ordinaires** entièrement financé par le Gouvernement au profit de 2.000 ménages dans deux communes.

Après cette phase d'expérimentation, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du **Projet Filets Sociaux** avec l'appui financier de la Banque mondiale au profit de **82.000 ménages bénéficiaires** dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-Ouest et dans les villes de Yaoundé et Douala, pour une durée de 5 ans. L'Accord de crédit a été signé en avril 2014 et est entré en vigueur en juin 2014.

Le Projet Filets Sociaux avec l'appui financier de l'IDA comprend trois composantes : (i) la Composante 1 : « Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du projet » (ii) la Composante 2 : « Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages et (iii) la Composante 3 : « Programme pilote de travaux publics » permet de mettre au point et de tester un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre.

Dans le cadre de la Pérennisation des activités du Projet, le Gouvernement compte étendre les programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la mise en place de sa politique nationale de protection sociale car ces programmes ont eu des effets positifs sur les bénéficiaires et ils permettent au Gouvernement d'atteindre son objectif de réduction de la pauvreté.

Dans cette perspective, le Gouvernement s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes (au moins 4,5 milliards de FCFA par an) de manière progressive à partir de 2019 ; il vient de signer un Accord de crédit avec la Banque mondiale pour un financement additionnel d'un montant de 60 millions de dollars US pour la période 2019-2022 dans le cadre du Guichet IDA18, et est en train de négocier avec l'Agence française de Développement, un financement d'environ 20 millions d'Euros dans le cadre du 3ème C2D pour la période 2020-2022.

Le nombre de bénéficiaires passera ainsi de 2.000 ménages pour la période 2013-2015 à 82.000 pour la période 2016-2019 et à un peu plus de 200.000 pour la période 2020-2022.

Au cours de la même période, le nombre de communes bénéficiaires passera de 2 communes choisies dans 2 régions à 36 communes choisies dans 5 régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé et à un peu plus de 100 communes choisies dans la quasi-totalité des régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé.

Pour assurer une mise en œuvre efficiente des activités du Projet sur le terrain, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières allouées au projet et des fonds du financement additionnel de la Banque Mondiale pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de (i) quatre (04) Responsables régionaux du projet (ii) six (06) points focaux , (iii) (42) quarante-deux opérateurs de terrain dans le cadre des Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) du Cycle 3 du financement additionnel de l'IDA (national et réfugiés) et du Cycle G1 du financement du gouvernement, (iv) dix (10) opérateurs de terrain dans le cadre de la Phase 3 des Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) du financement additionnel de l'IDA (national et réfugiés).

2. Consistance des prestations

POSTES, ZONES D'INTERVENTION, MISSIONS ET PROFILS

1 RESPONSABLES REGIONAUX DES REGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EST, DU SUD ET DU SUD-OUEST

1 -1 Zones d'intervention

Le Responsable régional va travailler dans toute sa région de compétence notamment, dans les communes bénéficiaires du Projet.

1 -2 Fonction et attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Responsable régional est chargé de la supervision de l'exécution du projet dans sa région de compétence, en liaison avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce

titre : il organise et supervise les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans sa région d'intervention et adresse des rapports périodiques (mensuel, trimestriel et annuel) à l'UGP. Il est chargé notamment de :

- la supervision et la facilitation des activités de mise en place et de mise en œuvre du programme de transferts monétaires ordinaires, du programme de transferts monétaires d'urgence et du programme THIMO ;
- la supervision des activités de l'ensemble des Points focaux et Opérateurs de terrain de sa région de compétence ;
- la supervision et la facilitation des activités des ONG et des points focaux environnementaux et sociaux chargés d'appuyer la mise en œuvre des THIMO ;
- la supervision des activités de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires ;
- l'organisation et la supervision des paiements des bénéficiaires ;
- la supervision des activités d'accompagnement, y compris celles liées aux VBG ;
- la gestion des plaintes.
 - Assurer toute autre tâche que le Coordonnateur de l'UGP lui assignerait selon les besoins.

11 -3 Profil recherché

Les candidats au poste de Responsable régional devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent à Bac + 3 en sciences sociales, économie, agronomie, statistique ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, power point, internet...) ;
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français ou de l'anglais ;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans la région ;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) de la région ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression ;
- avoir une bonne expérience dans les programmes de filets sociaux est un atout.

2 POINTS FOCaux

2 -1 Zones d'intervention

Chaque Point focal travaillera dans un département ou une ville bénéficiaire et sa zone d'intervention est constituée de l'ensemble des communes bénéficiaires du département ou de la ville. Pour le Cycle 3 sur financement additionnel de l'IDA (national et réfugiés) et le Cycle G1 sur financement du gouvernement, les Points focaux sont repartis de la manière suivante :

Régions	Départements	Source de financement	Ménages	Points Focaux
Extrême Nord	Mayo-Danay	GVT	1 500	1
	Mayo-Sava	GVT	1 500	1
	Mayo-Kani	IDA NAT	2 000	1
	Logone et Chari	IDA REF	1 500	1
Nord	Mayo-Rey	IDA REF	5 000	1
Nord-Ouest	Menchum	GVT	2 000	1
Douala	Douala	IDA NAT	2 000	0
Yaoundé	Yaoundé	IDA NAT	2 000	0
TOTAL TMO			17.500	6

2 -2 Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP ou du Responsable régional, le Point Focal est chargé de la supervision de

l'exécution du projet dans sa zone de compétence, en liaison avec les communautés et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce titre, il organise et supervise les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans les communes bénéficiaires de sa zone de compétence et adresse un rapport mensuel et trimestriel à l'UGP ou au Responsable régional. A ce titre, il est chargé notamment de :

- la supervision des activités de l'ensemble des opérateurs de terrain dans sa zone de compétence ;
- la supervision des activités de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires ;
- l'organisation et la supervision des paiements des bénéficiaires ;
- la supervision des activités d'accompagnement ;
- la gestion et la remontée des plaintes ;
- la supervision des travaux d'utilité publique ;
- la supervision des remplacements des ménages bénéficiaires ;
- l'appui à la réalisation des activités de suivi-évaluation ;
- l'appui à la réalisation de toute autre activité relative au Projet.

2 -3 Profil Recherché

Les candidats au poste de Point Focal devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent à Bac + 3 en sciences sociales, économie, agronomie, statistique ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, power point, email...) ;
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français ou de l'anglais ;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans le département dans lequel il compte se faire recruter ;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) du département dans lequel il compte se faire recruter ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression ;
- avoir un permis B est un atout;
- maîtriser la conduite de la moto sur terrain difficile est également un atout.

3 OPERATEURS DE TERRAIN

3 -1 Zones d'intervention

Chaque Opérateur de terrain travaillera dans une commune bénéficiaire et sa zone d'intervention est constituée de l'ensemble des villages bénéficiaires de la commune. Pour le Cycle 3 des transferts monétaires ordinaires et la Phase 3 des transferts monétaires d'urgence sur financement additionnel de l'IDA (national et réfugiés) et le Cycle G1 sur financement du gouvernement, les Opérateurs de terrain sont repartis de la manière suivante :

Opérateurs de terrain du Cycle 3 des transferts monétaires ordinaires sur financement additionnel de l'IDA et du Cycle G1 sur financement du gouvernement

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	Source de financement	ménages	Opérateurs de terrain
Adamaoua	Mbéré	1. Meiganga	IDAREF	2 000	2
Extrême-Nord	Mayo-Danay	1. Tchatibali	GOV1	1 500	2
	Mayo-Sava	1. Kolofata	GOV1	1 500	2
	Mayo-Tsananga	1. Hina	GOV1	1 000	1
	Mayo-Kani	1. Moulvoudaye	IDANAT	2 000	2
	Logone et Chari	1. Logone-Birni	IDAREF	1 500	2
Est	Lom-et-Djerem	1. Bétaré-Oya	IDAREF	2 000	2
		1. Garoua-Boulai	IDAREF	2 000	2
Nord	Bénoué	1. Barndake	GOV1	1 000	1
		1. Touroua	GOV1	1 000	1
	Mayo-Rey	1. Madingring	IDANAT	2 000	2
		1. Touboro	IDAREF	3 000	3
Nord-Ouest	Donga-Mantung	1. Misage	GOV1	1 000	1
	Menchum	1. Zhoa	GOV1	1 000	1
		1. Furu-Awa	GOV1	1 000	1
	Boyo	1. Fonfuka	GOV1	1 000	1
	Momo	1. Widikum Boffe	GOV1	1 000	1
	Bui	1. Nkor	GOV1	1 000	1

Sud	Mvila	1. Mvangan	GOV1	1 000	1
		1. Mengong	GOV1	1 000	1
		1. Ebolowa II	IDANAT	1 000	1
	Valée du Ntem	1. Ambam	GOV1	1 000	1
		1. Ma'an	IDANAT	1 000	1
	Dja-et-Lobo	1. Meyomessala	IDANAT	1 000	1
Sud-Ouest	Manyu	1. Tinto	GOV1	1 000	1
	Ndian	1. Ekondo Titi	GOV1	1 000	1
		1. Nguti	GOV1	1 000	1
	Koupé-Manougouba	1. Mbongue	GOV1	1 000	1
Douala	Douala	1. Douala 1	GOV1	500	1
		1. Douala 5	IDANAT	1 500	0
Yaoundé	Yaoundé	1. Yaoundé 6	GOV1	500	1
		1. Yaoundé 3	IDANAT	1 500	0
TOTAL TMO				40 500	42

Opérateurs de terrain de la Phase 3 des transferts monétaires d'urgence sur financement additionnel de l'IDA

Régions	Départements	Communes bénéficiaires	Sources de financement	Ménages	Opérateurs de terrain
Adamaoua	Mbéré	1. Meignanga	IDA REF	1 000	1
		1. Ngaoui	IDA REF	1 000	1
Extrême-Nord	Logone et Chari	1. Waza	IDA REF	1 000	1
		1. Fotokol	IDA REF	1 000	1
Nord-Ouest	Mezam	1. Bamenda I	IDA NAT	500	1
		1. Bamenda III	IDA NAT	1 000	1
		1. Bamenda II	IDA NAT	500	1
Sud-Ouest	Fako	1. Limbé 1	IDA NAT	500	1
		1. Limbé 2	IDA NAT	500	1
		1. Limbé 3	IDA NAT	500	1
TOTAL				7 500	10

3 -2 Fonctions et attributions

Sous l'autorité du Point focal ou du Responsable régional^[1], l'Opérateur de terrain est chargé de la supervision et de l'exécution du projet dans sa commune de compétence, en assurant le relais entre l'UGP et les structures locales mises en place pour le Projet. A ce titre, il suit les activités de mise en place et de mise en œuvre du projet dans sa commune d'intervention et adresse un rapport mensuel au Point focal ou au Responsable régional ; à ce titre, il est chargé notamment de :

- l'appui à la réalisation des activités de ciblage et d'enregistrement des bénéficiaires ;
- l'appui à l'organisation et la supervision des paiements des bénéficiaires ;
- la réalisation ou l'appui à la réalisation des activités d'accompagnement ;
- la gestion et la remontée des plaintes ;
- l'organisation des travaux d'utilité publique ;
- l'appui au remplacement des ménages bénéficiaires ;
- le suivi des ménages bénéficiaires ;
- l'appui à la réalisation des activités de suivi-évaluation ;
- l'appui à la réalisation de toute autre activité relative au Projet.

3 -3 Profil Recherché

Les candidats au poste d'Opérateur de terrain devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- être titulaire d'un diplôme équivalent au moins au Baccalauréat ou avoir travaillé comme Opérateur de terrain au financement initial avec satisfaction de l'UGP ;
- justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner dans les villages ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain de manière continue et dans des conditions difficiles ;

- avoir d'excellentes connaissances des logiciels courants (Word, Excel, power point, email...);
- avoir une très bonne maîtrise orale et écrite du français;
- avoir une très bonne maîtrise d'une des langues majoritairement parlées dans la commune dans laquelle il compte se faire recruter;
- avoir une bonne maîtrise (géographique et socioéconomique) de la commune dans laquelle il compte se faire recruter;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques;
- disposer des capacités de travailler indépendamment et sous pression;
- avoir un permis B est un atout;
- maîtriser la conduite de la moto sur terrain difficile est également un atout.

[1] Les Opérateurs de terrain dans les régions ne disposant pas de Points focaux, travailleront directement avec le Responsable régional.

3. Financement

Crédit IDA N°6223-CM
Don IDA N°D2980-CM
Fonds du Gouvernement

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en 3 exemplaires à l'adresse ci-dessus citée, au plus tard le **jeudi 19 décembre 2019 à 12 heures précises** avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 004 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES RESPONSABLES REGIONAUX DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LES REGIONS DU SUD OUEST, DU SUD, DE L'EST ET DE L'ADAMAOUA, DE SIX (06) POINTS FOCaux, DE CINQUANTE DEUX (52) OPERATEURS DE TERRAIN DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONETAIRES D'URGENCE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 DU FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE»

Chaque candidat devra préciser la zone d'intervention pour laquelle il postule. Si un consultant postule pour plusieurs zones d'intervention, il devra déposer une manifestation d'intérêt pour chacune des zones pour lesquelles il postule. Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure.

5. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP 5838 Yaoundé (Cameroun); Tel : (237) Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filetsociaux@gmail.com.

6. Evaluation et publication des résultats

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 ».

YAOUNDE le 2 Décembre 2019

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019
DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES
D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LE CIBLAGE DES VILLAGES ET
DES MENAGES POTENTIELLEMENT BENEFICIAIRES DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES
ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE SUR FINANCEMENT
ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 SUR FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LA PÉRIODE
ALLANT DU SECOND SEMESTRE 2019 AU SECOND SEMESTRE 2021 FINANCEMENTS : CRÉDIT IDA
N°6223-CM DON IDA N°D2980-CM FONDS DU GOUVERNEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le Gouvernement du Cameroun est en train d'améliorer son système de filets sociaux à travers le Projet Filets Sociaux, avec l'appui financier et technique de la Banque mondiale.

A cet effet, **le Projet Filets Sociaux** a d'abord expérimenté **un programme de transferts monétaires ordinaires** entièrement financé par le Gouvernement au profit de 2.000 ménages dans deux communes.

Après cette phase d'expérimentation, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du **Projet Filets Sociaux** avec l'appui financier de la Banque mondiale au profit de **82.000 ménages bénéficiaires** dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Est, du Nord-Ouest et dans les villes de Yaoundé et Douala, pour une durée de 5 ans. L'Accord de crédit a été signé en avril 2014 et est entré en vigueur en juin 2014.

Le Projet Filets Sociaux avec l'appui financier de l'IDA comprend trois composantes : (i) la Composante 1 : « Poser les bases d'un système de filets sociaux et appui à la gestion du projet » (ii) la Composante 2 : « Programme pilote de transferts monétaires doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité des ménages et (iii) la Composante 3 : « Programme pilote de travaux publics » permet de mettre au point et de tester un programme pilote de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre.

Dans le cadre de la Pérennisation des activités du Projet, le Gouvernement compte étendre les programmes filets sociaux sur l'ensemble du territoire dans le cadre de la mise en place de sa politique nationale de protection sociale car ces programmes ont eu des effets positifs sur les bénéficiaires et ils permettent au Gouvernement d'atteindre son objectif de réduction de la pauvreté.

Dans cette perspective, le Gouvernement s'est engagé à mettre des ressources budgétaires conséquentes (au moins 4,5 milliards de FCFA par an) de manière progressive à partir de 2019 ; il vient de signer un Accord de crédit avec la Banque mondiale pour un financement additionnel d'un montant de 60 millions de dollars US pour la période 2019-2022 dans le cadre du Guichet IDA18, et est en train de négocier avec l'Agence française de Développement, un financement d'environ 20 millions d'Euros dans le cadre du 3ème C2D pour la période 2020-2022.

Le nombre de bénéficiaires passera ainsi de 2.000 ménages pour la période 2013-2015 à 82.000 pour la période 2016-2019 et à un peu plus de 200.000 pour la période 2020-2022.

Au cours de la même période, le nombre de communes bénéficiaires passera de 2 communes choisies dans 2 régions à 36 communes choisies dans 5 régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé et à un peu plus de 100 communes choisies dans la quasi-totalité des régions et dans les villes de Douala et de Yaoundé.

Pour assurer le ciblage efficace des bénéficiaires du projet, le Gouvernement a l'intention d'utiliser une partie de ses ressources financières allouées au projet et des fonds du financement additionnel de la Banque Mondiale pour effectuer les paiements au titre des contrats relatifs aux services de (i) trente-deux (32) consultants individuels qui seront chargés d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet dans le choix des villages et des ménages potentiellement bénéficiaires du cycle 3 des Transferts Monétaires Ordinaires (TMO) du financement additionnel de l'IDA et du cycle G1 du Gouvernement, (ii) de dix (10) consultants individuels qui seront chargés d'appuyer l'Unité de Gestion du Projet dans le choix des villages et des ménages potentiellement bénéficiaires de la phase 3 des Transferts Monétaires d'Urgence (TMU) sur financement additionnel de l'IDA pour la période allant du second semestre 2019 au second semestre 2021.

2. Consistance des prestations

1 Objectifs de la consultation

L'objectif général de la consultation est de procéder : (i) au choix des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires, (ii) au choix des ménages potentiellement bénéficiaires.

De manière spécifique, la consultation a pour objectifs, pour chaque Commune :

(I) Pour le choix des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires :

- de réaliser une analyse du contexte institutionnel, socio-économique et culturel de la Commune ;
- de mettre en place le Groupe de Travail Communal (GTC) ;
- d'organiser la production de la liste des villages/quartiers potentiellement bénéficiaires par le GTC ;

(II) pour le choix des ménages potentiellement bénéficiaires :

- de mettre en place les Groupes Locaux de ciblage (GLC) et les Groupes Locaux de Contrôle Citoyen (GLCC) par quartier/village bénéficiaire ;
- d'organiser la production de la liste des ménages potentiellement bénéficiaires par les GLC.

2 Profil du consultant

Compte tenu de la nature des prestations qui font appel à des domaines divers tels que : la collecte et l'analyse de l'information, l'organisation des groupes de discussions, la sensibilisation des populations, la saisie informatique des informations, la connaissance du domaine des filets sociaux, etc., le Consultant doit :

- justifier d'un diplôme BAC + 4 dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, économie, agronomie, statistique ;
- justifier d'une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations, l'animation des groupes de discussions, la sensibilisation, la mobilisation sociale et l'animation des groupements ;
- justifier d'une grande capacité à séjourner en milieu rural ;
- justifier d'une grande capacité et d'une volonté de travailler sur le terrain dans des conditions difficiles ;
- avoir d'excellentes connaissances en informatique et notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power point, Internet, etc.) ;
- disposer d'excellentes compétences organisationnelles, y compris des capacités de faciliter la communication entre des équipes opérationnelles et techniques ;
- avoir une bonne maîtrise des langues majoritairement parlées dans la commune est un atout.

3. Financement

Crédit IDA N°6223-CM

Don IDA N°D2980-CM

Fonds du Gouvernement

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en 3 exemplaires au plus tard **le jeudi 19 décembre 2019 à 12 heures** précises avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 005 /ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS/UGP/2019 DU 02 DECEMBRE 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES D'APPUYER L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET FILETS SOCIAUX DANS LE CIBLAGE DES VILLAGES ET DES MENAGES POTENTIELLEMENT BENEFICIAIRES DU CYCLE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES ORDINAIRES ET DE LA PHASE 3 DES TRANSFERTS MONÉTAIRES D'URGENCE SUR FINANCEMENT ADDITIONNEL DE L'IDA ET DU CYCLE G1 SUR FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LA PÉRIODE ALLANT DU SECOND SEMESTRE 2019 AU SECOND SEMESTRE 2021

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA COMMUNE DE.....»

NB : Chaque candidat devra préciser la commune pour laquelle il postule. Si un consultant postule pour plusieurs communes, il devra déposer une manifestation d'intérêt pour chacune des communes sollicitées. Seuls les candidats retenus sur la liste restreinte seront contactés pour la suite de la procédure. Un consultant ne pourra être retenu que pour une commune.

5. Composition du dossier

Les dossiers de manifestation d'intérêt comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, des copies certifiées des diplômes et photocopies des attestations pour les déclarations figurant dans le CV doivent être déposés en 3 exemplaires à l'Unité de Gestion du Projet Filets Sociaux, sis à la rue du Rotary, quartier Bastos, BP 5838 Yaoundé (Cameroun) ; Tel : (237) Tel : (237) 222 219 225 / 222 219 226; Email projet.filetssociaux@gmail.com.

6. Evaluation et publication des resultats

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, édition de juillet 2016 ».

YAOUNDE le 2 Décembre 2019

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 017/ASMI/CUD/DCG/2019 DU 03/12/2019
RELATIF A LA PRESELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DES
DEFICITS D'INTEGRITE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD) lance une sollicitation à manifestation d'intérêt, pour la sélection d'un cabinet spécialisé, pour la réalisation d'une étude des déficits d'intégrité à la Communauté Urbaine de Douala (CUD).

2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet la sélection d'un cabinet devant accompagner la Division du Contrôle Général (DCG) dans les actions qui doivent conduire l'Institution CUD à atténuer la manifestation des pratiques illicites en son sein.

Les actions à mener sont :

- Une analyse du cadre légal et institutionnel de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Le recensement et la caractérisation des acteurs, des causes, des pratiques et dysfonctionnements éventuels menant potentiellement à des déficits d'intégrité au sein de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Une évaluation de la stratégie de transparence au sein de la Communauté Urbaine de Douala ;
- La formulation de recommandations opérationnelles pour faire face aux pratiques de corruption et de déficit d'intégrité observés au sein de la Communauté Urbaine de Douala

ALLOTISSEMENT

- Les prestations à réaliser sont regroupées en un (01) lot unique

3. Participation et origine

La présente sollicitation à manifestation d'intérêt est ouverte aux cabinets de consultants de nationalité camerounaise, spécialisés en gouvernance et lutte contre la corruption, à l'exclusion des cabinets se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics en vigueur en République du Cameroun.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) (05) copies respectivement marquées comme tels, seront remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante :
Communauté Urbaine de Douala
Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics
A la voirie municipale sise au 620, rue du gouverneur carras de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble
BP 43 Douala
Tél : (237) 233 42 15 09
Fax : (237) 233 42 69 50

Au plus tard le 06/01/2019 à 15h00, heure locale, et porter la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°017/CUD/CAB-DLG/IGS/DCG/2019
DU 03/12/2019
Pour la présélection d'un cabinet en vue de la réalisation d'une étude des déficits d'intégrité à
la Communauté Urbaine de Douala »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

5. Composition du dossier PIECES A FOURNIR

Les candidats au présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après :

- Les statuts ou alors les textes qui justifient l'existence de l'entreprise ;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal compétent du Siège Social du soumissionnaire d
- Les copies certifiées de l'attestation de non redevance en cours de validité signée par le Directeur des impôts ou son repr
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (ARMP).

N.B. : L'absence de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination de la candidature.

6. Critères d'évaluation

CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères de qualification sont les suivants :

- Documents justifiants des expériences pertinentes requises pour l'exécution de ladite étude (brochures, CV, références concernant l'exécution de contrats analogues, etc.) ;
- Les capacités administratives, techniques et financières requises notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications des marchés public au Cameroun ;
 - Avoir une expérience avérée dans le domaine de la gouvernance et la transparence ;
 - Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser ;
 - Présenter une capacité financière devant couvrir les coûts des prestations à réaliser.

Le Cabinet de consultants sera sélectionné conformément aux dispositions, portant Code des Marchés Publics.

1. B. CRITERES DE SELECTION

i) Capacité de la société :

Le cabinet candidat retenu devra répondre aux conditions particulières ci-dessous :

CRITERE	SEUIL MINIMUM
Taille du cabinet	<p>Etre une entreprise de droit camerounais, légalement constituée, avec deux (02) années d'existence minimum et ayant au moins un statut de SARL.</p> <p>Le cabinet candidat produira l'organigramme détaillé de sa structure ainsi qu'un point sur son expérience dans le domaine de la transparence et la lutte contre la corruption pour le compte des administrations publiques et/ou organismes de la société civile.</p>

Référence	<p>i) Couverture géographique</p> <p>Un (01) projet d'évaluation des politiques publiques pour le compte d'une institution publique nationale et/ou une organisation internationale d'un coût supérieur à 5 millions.</p> <p>ii) Expérience pertinente</p> <p>Un (01) projet d'évaluation de la transparence et la lutte contre la corruption pour le compte d'une institution publique et/ou une organisation de la Société Civile.</p> <p>D'un coût supérieur à 50 millions.</p> <p>Pour être validée, chaque référence en prestation devra être justifiée par les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">● La copie de l'extrait de chaque marché comportant la première page du marché, les pages du devis estimatif et la page de signature du marché y afférent. <p>Ces documents devront être clairs et lisibles ; ressortant clairement le nom du Maître d'Ouvrage et le lieu d'exécution du projet, ou ;</p> <ul style="list-style-type: none">● La copie du procès-verbal de réception définitive ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ;● Une autorisation permettant de saisir le Maître d'Ouvrage indiqué pour la vérification des informations relatives à la référence concernée.
-----------	--

ii) Capacité du personnel:

Le personnel clé du candidat doit avoir un minimum de qualification et justifier d'une expérience pertinente d'au moins sept (07) années et il doit être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat et/ou des consultants partenaires du cabinet candidat.

iii) Appartenance :

Les intervenants cités dans l'offre du cabinet candidat doivent être des salariés permanents et/ou des consultants partenaires choisis par le manager du cabinet.

iv) Qualification et expérience :

- Un expert sénior national spécialisé en collecte et analyse des données, de niveau master et doctorant au moins, jouissant d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'analyse des politiques publiques, et avoir mené des travaux en lien avec la transparence et la lutte contre la corruption pour le compte d'institutions publiques ou d'organisations de la société civile sur le plan national et/ou international. Avoir publié des articles ou notes de politiques est un atout.
- Un expert national en stratégies de lutte contre la corruption, de niveau master en administration publique, sciences politiques ou relations internationales et jouissant d'au moins sept (07) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gouvernance publique et la lutte contre la corruption au sein d'une organisation non gouvernementale nationale ou internationale spécialisée dans la lutte contre la corruption. Des formations certifiantes avec des organismes internationaux spécialisés sur des questions de gouvernance sont un atout. La réalisation d'au moins deux (02) études similaires pour une entité publique, privée ou une ONG est un atout majeur.
- Un juriste national spécialiste en gouvernance et action publique, de niveau master en droit public et/ou en gouvernance et action publique et jouissant d'au moins sept (07) années cumulées d'expérience dans le domaine de l'évaluation des systèmes de gouvernance publique et au sein des institutions publiques et/ou organismes de la société civile sur le plan national et/ou international.

La connaissance des procédures et du fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées en l'occurrence la Communauté Urbaine de Douala est un atout majeur.

v) Grille d'évaluation

L'évaluation des dossiers des soumissionnaires se fera sur la base des éléments pondérés suivants :

N°	Critères d'évaluation du dossier technique	Points
1	Taille du cabinet	10
2	Références et prestations similaires justifiées	20
	2 références	20
	1 référence	10
	0 référence	0
3	Personnel	30
	Doctorant en Sciences Sociales (Bac +5), ayant au moins dix années (10) d'expériences professionnelles	10
	Master en Administration Publique, Sciences Politiques ou Relations Internationales (Bac +5), ayant au moins sept (07) années d'expériences professionnelles	10
	Master en Droit Public et/ou en Gouvernance et Action publique (Bac +5), ayant au moins sept (07) années d'expérience professionnelle	10
4	Expériences complémentaires des consultants	40
	Expérience dans les organismes internationaux spécialistes de la gouvernance et la Lutte contre la corruption. <i>La note maximale est acquise au cas où 2/3 des consultants proposés remplissent ce critère.</i>	25
	Connaissance du fonctionnement de la Communauté Urbaine de Douala <i>La note maximale est acquise au cas où 2/3 des consultants proposés remplissent ce critère.</i>	15

NB : seul les candidats ayant totalisés à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour les Appels d'Offres restreints subséquents

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence auprès de l'

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-308/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/ BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/MINSANTE/CIPM/2019 DU 17 MAI 2019, RELATIF À LA FOURNITURE DES KITS DE DIALYSE ET LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE DIALYSE DANS LES CENTRES RÉGIONAUX D'HÉMODIALYSE DE BAMENDA, BERTOUA, BUEA, GAROUA ET BAFOUSSAM. FINANCEMENT : SUBVENTION DE L'ÉTAT AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision **N°1785/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 28 NOV 2019**

Les Entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires des lots n°03, 04, 07 et 08 de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Lot n°	Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
03	Fourniture de 6900 Kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Buea	ITEC SAS BP : 1 400 Yaoundé	335 944 833	120 Jours
04	Fourniture de 3000 Kits de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de GAROUA	JHB DIFFUSION BP : 1 059 Yaoundé	156 450 000	119 Jours
07	Maintenance des équipements de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Buea	YKARE BP : 6 154 Yaoundé	24 708 600	12 mois
08	Maintenance des équipements de dialyse au Centre Régional d'Hémodialyse de Garoua	JHB DIFFUSION BP : 1 059 Yaoundé	24 999 570	12 Mois

Les mandataires desdites Entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus pour les lots suscités sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

YAOUNDE le 28 Novembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-315/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 19 SEPTEMBRE 2019, RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS POUR LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTILE (PLMI) DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DE L'EXTRÊME-NORD ; ET DU NORD.FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :
Par Décision n°1802/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 29 NOV 2019
Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susvisé aux montants et délais ci-après :

N° de lot	Objet	attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 1	Acquisition des équipements et matériels pour le Programme de Lutte contre la Mortalité Maternelle et Infantile dans la Région de l'Adamaoua	EMERGENCE PLUS BP : 3004 Yaoundé	148 267 000	45 jours
Lot 2	Acquisition des équipements et matériels pour le Programme de Lutte contre la Mortalité Maternelle et Infantile dans la Région de l'Extrême-nord	SAT PHARMA BP : 1833 Yaoundé	243 275 000	45 jours
Lot 3	Acquisition des équipements et matériels pour le Programme de Lutte contre la Mortalité Maternelle et Infantile dans la Région du Nord	CAMEROON ENGINEERING	198 027 000	45 jours

Les mandataires desdites entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Novembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-309/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-260/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 07 OCTOBRE 2019, RELATIF À LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DES REGISTRES DE PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION MÈRE-ENFANT DU VIH.FINANCEMENT : FM-NFM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1786/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 28 NOV 2019

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° du lot	Objet	attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 1	Production et distribution des registres CPN/SMNI	AFRITRADE GROUP SARL BP : 4 207 Yaoundé	43 470 560	44 jours
Lot 2	Production et distribution des registres salle d'accouchement	infructueux	infructueux	infructueux
Lot 3	Production et distribution des registres de suivi de cohorte enfant exposé	AFRITRADE GROUP SARL BP : 4 207 Yaoundé	43 470 560	44 jours
Lot 4	Production et distribution des registres de suivi de cohorte mère VIH+	NELCO GRAPHICS SARL BP : 14 130 Yaoundé	44 013 720	45 jours

Les mandataires desdites entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Novembre 2019

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-316/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 043/D13-248/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 30 SEPTEMBRE 2019, POUR LA COMMUNICATION EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET INFANTO-JUVÉNILE DANS LES RÉGIONS DU SEPTENTRION EN TROIS (03) LOTS.FINANCEMENT : APPUI BUDGÉTAIRE C2D-3, MINSANTE DE L'EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1805/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du03/12/2019

L'entreprise ci-dessous est désignée attributaire des trois (03) lots de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
1	Contractualisation des médias en vue de la communication et la diffusion des messages	CBM STRATEGIES B.P: 8 418 Yaoundé	39 352 500	60 jours
2	Production des spots et messages clés sur la santé mère-enfant à diffuser dans les médias		11 328 750	60 jours
3	Renforcement des capacités des hommes et femmes de médias en santé mère-enfant		15 502 500	60 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des Lettres-commande correspondantes.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Décembre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 044/D13-250/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE RELAIS À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE KAELE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1806/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du03/12/2019

L'entreprise ci-dessous est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai de livraison
Acquisition d'un groupe électrogène de relais à l'hôpital de district (HD) de KAELE, Région de l'Extrême-Nord	ETS LA PAIX D'AFRIQUE B.P: 1 674 Yaoundé	14 999 265	20 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Décembre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-310/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 28 NOV 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° D13-227/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 17 SEPTEMBRE 2019, RELATIF À LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES AUTOMOBILE PAR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS) FINANCEMENT : FM-NFM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1787/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 28 NOV 2019

La Société ci-dessous désignée est déclarée attributaire des deux (02) lots de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

N° du lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot 1	Assurance véhicules acquis sous financement CDC/PEPFAR	NSIA ASSURANCE BP : 2 759 Douala	13 154 282	24 mois
Lot 2	Assurance véhicules acquis sous financement Fonds Mondial	NSIA ASSURANCE BP : 2 759 Douala	8 802 902	24 mois

Le mandataire de ladite Société est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Novembre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-318/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 046/AONO/MINSANTE/CIPM/19, POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) VÉHICULES STATION WAGON MOYENS AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE EN DEUX (02) LOTS FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1807/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du 03/12/2019

L'entreprise ci-dessous est désignée attributaire des deux (02) lots de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

N° de lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
1	Fourniture de deux (02) véhicules station wagon moyen 4x4	KM AUTO S.A B.P: 13 228 Yaoundé	48 000 000	30 jours
2	Fourniture de trois (03) véhicules station wagon moyen 4x2		57 000 000	30 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des Marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Décembre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°009/C/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.16/CDPMMGO/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision **N°322/D/C.16/SP/2019** du 25/11/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 pour les travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS TATCHOUO ET FILS B.P: 33 MBOUDA	cent soixante un millions huit cent quarante-trois mille deux cent trente-huit (161 843 238)	Six (06) mois calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service du Secrétaire Particulier** pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 25 Novembre 2019

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°008/C/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/C.16/CDPMMGO/2019 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI?DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°321/D/ C.16/SP/2019 du 25/11/2019

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 13/AONO/C.16/CDPMMGO/2019 pour la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation de la route Dibombari?Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral.	ETS BECOR BTP B.P: 1129 BAFOUSSAM	quinze millions neuf cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-huit (15 949 688)	Sept (07) mois calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service du Secrétaire Particulier** pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 25 Novembre 2019

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

COMMUNIQUE N° 007/C/CD/SMP/CU/BFM PROTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam informe le public que l'entreprise HUMAN TECHNOLOGY RESSOURCES (HTR), BP : 4013 YAOUNDE, TEL : 6 77 58 77 03, <http://www.h-tr.com>, est déclarée attributaire de l'Avis d'appel d'Offres N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 pour l'élaboration du plan de secteur de Kouekong à Bafoussam 1^{er} (en procédure d'urgence) pour un montant de :

PROJET PLURIANNUEL	
PHASE I (2019)	
HT	81.164.200 F
TVA (19,25%)	15.624.109 F
IR (2,2%)	1.785.612 F
TTC	96.788.309 F
PHASE II (ANNEE SUIVANTE)	
HT	41.177.000 F
TVA (19,25%)	7.926.573 F
IR (2,2%)	905.894 F
TTC	49.103.573 F
HT PHASE I ET II	122.341.200 F
TTC PHASE I ET II	145.891.881 F

Le représentant légal de l'Entreprise attributaire est prié de se présenter au Secrétariat de Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour la suite de la procédure.

L'entreprise éliminée est invitée à passer audit Secrétariat dans un délai de 15 (quinze) jours retirer ses offres sous peine de destruction.

La présente publication tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAFOUSSAM le 1 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZETE EMMANUEL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-317/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03/12/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 044/D13-250/DC/MINSANTE/CIPM/19 DU 03 OCTOBRE 2019, POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE RELAIS À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE KAELE, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1806/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP du03/12/2019

L'entreprise ci-dessous est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai de livraison
Acquisition d'un groupe électrogène de relais à l'hôpital de district (HD) de KAELE, Région de l'Extrême-Nord	ETS LA PAIX D'AFRIQUE B.P: 1 674 Yaoundé	14 999 265	20 jours

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Décembre 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

COMMUNIQUE N° 007/C/CD/SMP/CU/BFM PROTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam informe le public que l'entreprise HUMAN TECHNOLOGY RESSOURCES (HTR), BP : 4013 YAOUNDE, TEL : 6 77 58 77 03, <http://www.h-tr.com>, est déclarée attributaire de l'Avis d'appel d'Offres N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 pour l'élaboration du plan de secteur de Kouekong à Bafoussam 1^{er} (en procédure d'urgence) pour un montant de :

PROJET PLURIANNUEL	
PHASE I (2019)	
HT	81.164.200 F
TVA (19,25%)	15.624.109 F
IR (2,2%)	1.785.612 F
TTC	96.788.309 F
PHASE II (ANNEE SUIVANTE)	
HT	41.177.000 F
TVA (19,25%)	7.926.573 F
IR (2,2%)	905.894 F
TTC	49.103.573 F
HT PHASE I ET II	122.341.200 F
TTC PHASE I ET II	145.891.881 F

Le représentant légal de l'Entreprise attributaire est prié de se présenter au Secrétariat de Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam pour la suite de la procédure.

L'entreprise éliminée est invitée à passer audit Secrétariat dans un délai de 15 (quinze) jours retirer ses offres sous peine de destruction.

La présente publication tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAFOUSSAM le 1 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZETE EMMANUEL

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°035/19/SONARA/DG/CAB DU 02 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE HIVOCAM LTD, DU MARCHÉ RELATIF À "L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDEN- TIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DÉCISION N°035/19/SONARA/DG/CAB DU 02 DECEMBRE 2019

PORTANT ATTRIBUTION À L'ENTREPRISE **HIVOCAM** Ltd,

DU MARCHÉ RELATIF À "L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LES CITÉS RÉSIDEN- TIELLES ET LA RAFFINERIE DE LA SONARA"

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°CIPM/S056/PA/024.19 du 29 Novembre 2019 portant proposition d'attribution de Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°024.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 11/10/2019;

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à l'enlèvement des déchets ménagers dans les cités résidentielles et la raffinerie, objet de l'Appel d'Offres n°024.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 11/10/2019, est attribué à l'entreprise dénommée **HIVOCAM** Ltd, B.P. 732 Limbé, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 111.618.000** (*cent onze millions six cent dix-huit mille*), et un délai d'exécution de **rente-six (36) mois**;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

Le Directeur Général,

LIMBE le 2 Décembre 2019

~~Jean Paul SIMON NJONOU~~ DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

Ampliation :

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) HIVOCAM Ltd - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°321/D/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI?DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DÉPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de **Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noé'** aux fonctions de **Préfet du Département du Moungo** ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire 1n1°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019

Considération **l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 pour les travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral** ;

Considération le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 05 novembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS BECOR BTP, B.P : 1129 BAFOUSSAM , a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°13/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 pour la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant TTC de quinze millions neuf cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt huit (15 949 688) FCFA et pour un délai d'exécution de sept (07) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 25 Novembre 2019

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°322/D/C.16/SP/2019 DU 25/11/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE DIBOMBARI-DIBOMBARI BEACH-BONABWASSÉ DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de **Monsieur NDJANA Yves Bertrand Nol** aux fonctions de **Préfet du Département du Moungo** ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant **l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C.16/CDPM-MG0/2019 pour les travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral** ;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 05 novembre 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS TATCHOUO ET FILS, B.P : 33 MBOUDA , a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°12/AONO/C.16/CDPM-MGO/2019 pour les travaux de réhabilitation de la route Dibombari-Dibombari Beach-Bonabwassé dans la commune de Dibombari, Département du Moungo, Région du Littoral , pour un montant TTC de cent soixante un millions huit cent quarante trois mille deux cent trente huit (161 843 238) FCFA et pour un délai d'exécution de six (06) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera?

NKONGSAMBA le 25 Novembre 2019

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8633/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03/12/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA CONSULTATION N°03/19/CONS/SDCC/CIPM DU 12 NOVEMBRE 2019 EN PROCEDURE ADAPTEE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE DE RENFORT A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	59 625 000	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Décembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8648/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 074/19/AONO/SDCC/CIPM DU 10/10/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 200 000 KG DE SOUDE CAUSTIQUE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	SOLEVO CAMEROUN	141 907 500	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Décembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8661/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ATTRIBUTION DU LOT 3, DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 040/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES ÉLECTRIQUES DE RECHANGE POUR L'HUILERIE DE GAROUA – SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du lot 3, de la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
3	SEW EURODRIVE	42 000 000	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Décembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMMUNAUTAIRE N° 005/DC/CD/SMP/CU/BFM PROTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02/AONR/CU/BFM/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE SECTEUR DE KOUEKONG A BAFOUSSAM 1ER (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM,

ETOILE DU GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :

Vu la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le Décret N° 2009/064 du 06 Février 2009 portant nomination de Monsieur NZETE Emmanuel en qualité de Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu la décision N° 003/DC/SG/DAAJ/CU/BFM du 19 Août 2019 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu l'AAO N° 02/AONR/CU/ BFM/ CIPM/2019 du 19 Août 2019 pour le contrôle des travaux d'aménagement du parc de loisirs de la ville de Bafoussam dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des offres administratives et techniques des soumissionnaires en date du 04 Octobre 2019 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des offres financières du soumissionnaire qualifié en date du 10 Octobre 2019 ;

Vu la proposition d'attribution au profit de HUMAN TECHNOLOGY RESSOURCES (HTR), BP : 4013 YAOUNDE, TEL : 6 77 58 77 03, <http://www.h-tr.com>, faite par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam à la Session du 16 Octobre 2019 et par lettre N° 14/L/CIPM/CU/BFM du 16 Octobre 2019 adressée à l'Autorité Contractante ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : le Marché objet de l'AAO N° 02/AONR/CU/ BFM/ CIPM/2019 du 27 Août 2019 pour l'élaboration du Plan de Secteur Kouekong à Bafoussam 1^{er}, est attribué pour compter de la date de notification de la présente, à l'entreprise HUMAN TECHNOLOGY RESSOURCES (HTR), BP : 4013 YAOUNDE, TEL : 6 77 58 77 03, <http://www.h-tr.com>, pour un montant de phasage 1 et 2 TTC de 145.891.881 F.CFA et pour un délai de 08 (huit) mois.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAFOUSSAM le 1 Novembre 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZETE EMMANUEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8651/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°28/19/DCO/SDCC/CIPM DU 24/10/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE CONSOMMABLES POUR LE CONDITIONNEMENT DU DIAMAOR A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAÏ D'EXECUTION
1	NSF CAMEROUN	23 850 000	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	BURMETAL	17 887 500	30, 60 et 90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	NSF CAMEROUN	11 925 000	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
4	CECOTRAM	21 900 263	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Décembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

DECISION°D18/06670/UDS/R /SEC.CIPM/UDS PORTANT INFRUCTUOSITE L' AVIS D'APPEL D'OEFRES NATIONAL OUVERT N° 007 BIS (2)/AONO/CIPM-UDS/2019 DU 26 MARS 2019 POUR « LA FOURNITURE DE DEUX (02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS À L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG »

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 2007/006 du 26/12/2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances pour l'Exercice 2018 au Cameroun;

Vu le Décret N° 93/029 du 19 Janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le décret n°2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation

des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation

des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret N° 2005/342 du 10 Sept 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 93/027

du 19 Janvier 1993 ; portant dispositions communes aux Universités ;

Vu le Décret N° 2005/383 du 17 Octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le Décret n°2014/047 du 03 Février 2014 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Université de Dschang ;

Vu le Décret n° 2015/398 du 15 Septembre 2015 portant nomination des Recteurs dans les Universités d'Etat ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics.

Vu l'Arrêté n° 381/CAB/PR du 29 Août 2000 portant création des contrôles financiers- auprès des Universités d'Etat ;

Vu l'Arrêté n°581/MINFI du 17 Mai 2013 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu l'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant les indemnités de session des présidents. Membres

et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions



impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics;

Vu l'arrêté n° 003/AMINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des commissions internes de passation des Marchés aup

de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic;

Vu la décision n°0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de passati

des marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic;

Vu L'Arrêté n° 008/MINFI du 10 Mars 2016 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu la décision n°00000241/CAB/MINMAP du 06 mai 2016 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passati

des Marchés auprès de l'Université de Dschang ;

Vu la décision N° 00000219/D/MINMAP/SG/DAJ/MINMAS du 27 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions

de la décision n°00142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant et organisant la composition des Commissions Intern

de Passation des Marchés Publics et parapublic ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018;

Vu les nécessités de service et les prévisions budgétaires de l'Exercice 2019;

DECIDE

ARTICLE 1er: Le Dossier d'Appels d'Offres de référence est infructueux pour non qualification technique du soumissionnaire. Il s'agit du :

N°	INTITULE
1	DAO N° 07bis 2/AONO/CIPM-UDs/2019 DU 15 MARS 2019 POUR « LA FOURNITURE DE DEUX(02) MINIBUS POUR LA NAVETTE INTER-CAMPUS A L'UNIVERSITE DE DSCHANG

ARTICLE 2: Le Dossier d'Appels d'Offres susvisés sera relancé.

ARTICLE 3: La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 8646/19/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 03 DECEMBRE 2019 DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS 2 ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/19/AOIO/SDCC/CIPM DU 09/08/2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES DE RECHANGE ET DE QUINCAILLERIE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, les lots 2 et 4 de l'Appel d'Offres susmentionné pour montants de l'unique offre reçue, supérieurs aux enveloppes prévisionnelles respectives.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 3 Décembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

DECISION N°D188/06836/UDS/R/2019 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N°02/M/CIPM-UDS/2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE À LA FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUE DE GESTION (FSEG) DE L'UNIVERSITÉ DE DSCHANG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution,

Vu La loi N°2018/022 du 11décembre 2018 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu le décret N° 93/029 du 19 Janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Dschang ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190

du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/461 du 07 août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 09 décembre 2019 portant réaménagement du Gouvernement

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le décret n° 2005/342 du 10Sept2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 93/027 du 19 Janvier 1993 ; portant dispositions communes aux Universités ;

Vu le décret n°2005/383 du 17 Octobre2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;

Vu le décret n°2014/047 du 03 Février 2014 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Université de Dschang ;

Vu le décret n°2015/398 du 15 Septembre 2015 portant nomination des Recteurs dans les Universités d'Etat ;



Vu l'arrêté n° 008/MINFI du 10 Mars 2016 portant nomination des responsables au Ministère des Finances ;

Vu l'arrêté n°381/CAB/PR du 29 Août 2000 portant création des contrôles financiers auprès des Universités d'Etat ;

Vu l'arrêté n°003/CAB/PM du 12 Février 2007 mettant en vigueur le cahier des Clauses Administratives Générales ;

Vu l'arrêté n°58 I/MINFI du 17 Mai 2013 ponant nomination des responsables au Ministère des Finances :

Vu l'arrêté conjoint n°00000226/MINMAP/MINFI du 06 août 2013 fixant les indemnités de session des présidents, Membres

et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous-Commissions

d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministère des Marchés Publics

impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des marchés publics;

Vu l'arrêté n°003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès

de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic;

Vu la décision n°0101/CAB/MINMAP du 03 juillet 2013 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de passation

des marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprises du secteur public et parapublic;

Vu la décision n°00000241/CAB/MINMAP du 06 mai 2016 portant désignation du Président de la Commission Interne de Passation

des Marchés auprès de l'Université de Dschang ;

Vu la décision N°00000219/D/MINMAP/SG/DAJ/MINMAS du 27 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de

la décision n°00142/D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant et organisant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics et parapublic ;

Vu la décision n°D18/03676/Uds/R/Sec.CIPM/UDs portant constatation de la recombinaison de la Commission interne de passation

des marchés publics;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu le Marché n°02/M/CIPM-UDs/2019 du 21/05/2019 pour la construction d'un bloc pédagogique à la Faculté des Sciences

Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Dschang :

Vu l'Ordre de Service N°D18/03500/UDs/R/P-SIGAMP/R-SIGAMP du 28 juin 2019 prescrivant le démarrage des travaux ;

Vu la Lettre D18/5244/UDs/R/Sec-CIPM/ du 16 Septembre 2019 valant mise en demeure ;

Vu la Lettre N° D18/06033AJDs/R/Sec-CIPM/ du 16 Septembre 2019 valant mise en demeure de s'exécuter ;

Vu le Procès-verbal d'évaluation de la mise en demeure des 16 septembre et 03 octobre 2019 du 31 Octobre 2019;

Vu le Constat de carence du 31 Octobre 2019 ;

Vu la caution de soumission N°1037 -7201 000 356 de la Compagnie ProAssur le 05 Avril 2019.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : Est résilié, pour défaillance de l'entreprise BETON D'ARTS, B.P. 4014 Douala, Tél : 675 407 000/696 150 709, le Marché des travaux pour la construction d'un bloc pédagogique à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Dschang.

DSCHANG le 27 Novembre 2019

ARTICLE 2: La caution de soumission d'un montant de neuf millions (9 000 000) de francs CFA sera mobilisée par le Directeur de l'Université à titre conservatoire par le Maître d'Ouvrage, en vue des frais engagés pour pourvoir à son remplacement et au paiement des frais de réparation.

TSAFACK NANFOSSO Roger

ARTICLE 3: Le Directeur de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, le Directeur Général des Travaux d'Infrastructures au Ministère des Travaux Publics, le Directeur Général du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire au Ministère des Finances, Le Directeur des Affaires Générales au Ministère de l'Enseignement Supérieur, sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature.

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

ADDITIF N 004/FNE/DG/ A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/FNE/CIPM/19POUR LA FOURNITURE DE DEUX VEHICULES DE TYPE PICK-UP, 4X4, DOUBLE CABINEAU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI(FNE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>RPAO</p> <ul style="list-style-type: none">● Deux véhicules de type berline et d'un véhicule de type pick up <p>-Cahier des clauses administratives particulières</p> <ul style="list-style-type: none">● Article 4 : La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 r● Article 23 : Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics <p>Cadre du bordereau des prix unitaires</p> <p>unités</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>RPAO</p> <ul style="list-style-type: none">● Article 1 : Objet de l'appel d'offres cadre du projet : Le présent Appel d'Offres, lancé par le Fonds National de l'Emploi (FNE), a pour objet la fourniture de deux véhicules de type pick-up, 4x4, double cabine, au Fonds National de l'Emploi● <i>Les critères éliminatoires contenus dans l'AAO</i>● Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dument paraphé à chaque page, cacheté et signé à la dernière page● Les offres devront parvenir au plus tard le 09/12/2019 <p>-Cahier des clauses administratives particulières</p> <ul style="list-style-type: none">● Supprimer car certaines de ces dispositions sont caduques● Article 23 : Décret n°2018/366 portant Code des marchés publics <p>Cadre du bordereau des prix unitaires</p> <ul style="list-style-type: none">● quantités

YAOUNDE le 29 Novembre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBELEL ALBERT

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com